BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1598

75 – PARIS

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

Ventes et cessions

753 616 358 RCS Paris.
GRA 2.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 1000.00 EUR.
Adresse : 4, rue Caroline, 75017 Paris.
Précédent propriétaire : 753 616 358 RCS Paris. **GRA 2.**
Oppositions : Article L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale. Société absorbante : GROUPE ROUGE ANTILLES Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 101 rue Saint-Lazare 75009 Paris Capital : 478333.00 EUR Numéro unique d'identification : 815312616 Lieu d'immatriculation : Paris. Société absorbee : GRA 2 Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 4 rue Caroline 75017 Paris Capital : 1000.00 EUR Numéro unique d'identification : 753616358 Lieu d'immatriculation : Paris. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : actif de 207716.00 EUR - passif de 720.00 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : Conformément aux dispositions de larticle L.236-3 II du Code de Commerce, et dès lors que la Société Absorbante détient à ce jour la totalité des actions représentant lintégralité du capital de la Société Absorbée, et quelle sengage à les conserver jusquà la date de réalisation définitive de la fusion, il ne pourra pas être procédé à léchange dactions de la Société Absorbée contre des actions de la Société Absorbante. La différence entre la valeur nette comptable des biens apportés par la Société Absorbée, soit 206 996 €, et la valeur nette comptable dans les livres de la Société Absorbante, des 100 actions de la Société Absorbée dont elle est propriétaire, soit 241 230 €, constituera un mali technique de fusion égal à 34 234 €. Prime de fusion: néant. Date du projet commun de fusion : 28.06.2024. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société GROUPE ROUGE ANTILLES : 07.10.2024 (au greffe du tribunal de commerce de Paris). Pour la société GRA 2 : 07.10.2024 (au greffe du tribunal de commerce de Paris)..